

La problématique de la souveraineté de l'État chez Machiavel : quels enjeux pour les sociétés contemporaines ?

OUATTARA Fousseni

Université Alassane Ouattara

Fousseni11ouatt@gmail.com

Résumé : L'idée d'un État à proprement dit ne saurait se concevoir en dehors de la question de son indépendance. Cela justifierait le fait que la question du rapport de l'État à la liberté reste aujourd'hui l'une des questions les plus importantes et les plus retentissantes des systèmes politiques. Pour Nicolas Machiavel qui s'inscrit dans cette perspective de la lutte pour la souveraineté de sa cité (Italie), la meilleure stratégie de conserver sa liberté est de recourir à ses propres moyens, c'est-à-dire l'auto-défense. En toile de fond, notre objectif à travers cette exégèse est de démontrer que la conception machiavélienne de la souveraineté de l'État pourrait servir de tremplin aux communautés politiques actuelles dans leur processus d'autonomisation.

Mots clés : Bonheur -Sociétés contemporaines-Souveraineté-*Virtù*

Abstract: The idea of a State properly speaking cannot be conceived outside of the question of its independence. This would justify the fact that the question of the relationship of the State to freedom remains today one of the most important and resounding questions of political systems. For Nicolas Machiavelli, who subscribes to this perspective, the survival and sustainability of a State are intimately linked to its sovereignty. In the background, our objective through this exegesis is to demonstrate that the machiavellian conception of State sovereignty could serve current political communities in their process of empowerment.

Keywords: happiness-contemporary societies-sovereignty- virtue-*Virtù*

Introduction

La souveraineté constitue l'horizon permanent de tout État, en ce sens qu'elle garantit à tout État le pouvoir d'être suprême à l'intérieur de ses frontières, de demeurer indépendant sur la scène internationale et d'avoir une armature d'unité et d'indivisibilité. Elle représente le droit absolu que détient tout État dans le règlement de ses propres affaires sans en devoir aucun compte à quelque autre État que ce soit. Il s'agit pour le prince d'« assurer l'autorité de l'État aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. » (Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, 2000, 60).

La philosophie de la Renaissance en Italie s'inscrit dans ce contexte de la quête de la souveraineté et de la liberté. Cette cité était en proie à une logique de guerres géopolitiques, fratricides et religieuses. C'est dans ce contexte qu'apparaîtra la réflexion politique de Nicolas Machiavel. Le mot d'ordre de l'« exhortation à prendre l'Italie et à la délivrer des barbares » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 177) annoncé dans le chapitre XXVI du *Prince* justifie le panorama politique de cette cité à cette époque. Elle reste l'une des plus importantes justifications du changement des idéologies politiques. Pour rendre crédible le pouvoir en Italie et l'engager sur les voies de la souveraineté face aux invasions étrangères, Machiavel pense que les politiques italiens sont dans l'obligation de tout mettre en œuvre pour affirmer leur indépendance sur la scène internationale et d'écartier toute ingérence dans l'ordre interne. La souveraineté de l'État serait un principe indéniable de liberté et de pérennisation de sociétés profondément divisées et qui ne fasse référence à aucune autorité transcendante d'ordre divin. À cet égard, Machiavel exhorte chaque État à défendre par tous les moyens sa souveraineté. C'est pourquoi, de l'analyse de la souveraineté de l'État chez Machiavel se pose le problème fondamental suivant : la conception machiavélienne de la souveraineté peut-elle être une panacée pour la liberté et l'autonomisation des États contemporains ? En toile de fond, l'objectif de cette exégèse est d'établir que le développement durable d'un État est conditionné par sa souveraineté, aussi bien interne qu'externe.

1-Des fondements de la souveraineté de l'état dans la philosophie machiavélienne

L'idée de la souveraineté de l'État chez Nicolas Machiavel est née dans le contexte sombre de sa cité (Italie) pendant la Renaissance, caractérisée par des crises intestines et géopolitiques. Les cités de référence comme Naples, Venise, Romagne, et Florence se regardaient en chiens de faïence et avaient chacune une attention basée sur le recours à des forces étrangères pour se protéger contre toute attaque voisine. Ces dissensions ont donné matière à édifice aux invasions étrangères. Du coup, l'Italie est devenue le véritable champ des rivalités géopolitiques entre les puissances étrangères comme la France, l'Espagne et la Suisse, qui en disputent l'hégémonie. Elle est devenue un État délabré et démembré de ses composantes culturelles, économiques, sociales et politiques. De ce fait, l'autonomie de l'Italie ou du moins sa souveraineté est remise en question. Face au chaos généralisé dont l'Italie est en proie, Machiavel ne restera pas insensible. C'est ainsi qu'il envisage une réforme politique inspirée de la tradition antique de la constitution romaine. Le philosophe politique de la Renaissance propose comme alternative face à la décadence italienne, la nécessité d'un prince charismatique et la mise en place de bonnes lois et d'une armée républicaine formée de citoyens.

Dans cette partie, nous braquerons le projecteur de notre analyse sur ces deux fondements de la souveraineté de l'État chez le Florentin.

1-1- De la nécessité d'un chef charismatique (*virtuoso*)

La nécessité de la quête de la souveraineté de l'État fait émerger au cœur du philosophe machiavélien l'idée d'un chef charismatique ou du moins d'un prince *virtuoso*. Le chef charismatique que Machiavel appelle de tous ses vœux est celui-là même qui est doté d'un amour patriotique, ne regarde que l'intérêt général et la survie de l'État. Il exerce son pouvoir sans perte de vue son idéal qui est d'unifier le peuple et d'assurer la souveraineté de l'État même si cela requiert parfois les moyens hors d'usage commun. Ici nous sommes dans un faisceau d'allégation qui, visiblement, dépasse la conception commune de la gestion du pouvoir. Le parcours du prince idéal chez Machiavel est lié aux contingences historiques (la *Fortuna*) et pas nécessairement

aux préceptes de la morale : « Le prince ne doit pas s'écartez du bien s'il le peut, il doit pouvoir entrer dans le mal s'il le faut. » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 143). Cette phrase révèle le point de démarcation entre la philosophie politique machiavélienne et la pensée classique qui oppose le bien au mal. Le Diplomate italien estime que le bien et le mal ne s'imbriquent pas dans une logique de relation d'exclusivité. Bien au contraire, ils sont deux éléments essentiels qui s'articulent consubstantiellement dans la conquête et la conservation du pouvoir. Mais qu'est-ce qui motive une telle approche de la gestion du pouvoir chez l'auteur du *Prince* ?

Observateur du jeu des faits et des interactions sociales, Machiavel part de cette analyse que le bien et le mal ne font jamais l'objet d'unanimité de tous, aussi bien dans le temps comme dans l'espace. Ils sont à géométrie variables. Le bien peut s'ériger en mal comme le mal peut s'ériger en bien selon les circonstances. En d'autres mots, le bien et le mal sont fonctions des situations. De cette manière, point n'est besoin de les opposer comme l'ont fait les prédecesseurs de Machiavel en l'occurrence Platon qui, dans *La République*, pour donner le caractère d'une révélation divine à sa pensée, va se servir du mythe d'Er le pamphylien pour montrer non seulement que le bien est récompensé après la mort, mais aussi son caractère éternel, et immobile. (Platon, *La République*, 1966, 379-386).

Machiavel ne s'attarde pas sur les questions axiologiques et idéales, mais plutôt il se situe dans la perspective réaliste ou du moins pragmatique pour tirer ses idées de la matière sociale en tant vécu quotidien des hommes. En évidence, la pensée de l'Historiographe de Florence est pertinente dans son élaboration d'autant plus que les réalités sociales la confortent, dans la mesure où, si nous prenons pour l'exemple un fait social comme l'esclavage et que nous le situons dans l'histoire de la philosophie, force est de constater qu'il est appréhendé différemment chez les auteurs et les époques. Pour celui qui est imprégné de la connaissance de l'histoire de l'Antiquité sait qu'Aristote, malgré son élévation philosophique et sa perspicacité sociologique, ne dépassait pas le point de vue selon lequel l'esclave serait réduit au statut d'un instrument au service du développement de la cité. Le célèbre exposé qu'il consacre à ce propos en début du livre 1 de sa *Politique* n'en est pas moins une preuve de sa

légitimation dans toute l'Antiquité et s'est étendu jusqu'au Moyen-Âge. Pourtant, ce point de vue fait l'objet de démarcation avec certains auteurs modernes comme Jean-Jacques Rousseau. Celui-ci fustige avec véhémence cette pratique, car selon son entendement, « s'il y a eu des esclaves par nature, c'est parce qu'il y a eu des esclaves contre-nature. » (J. J. Rousseau, *Du Contrat social*, 1973, 65).

En effet, les premiers esclaves ont été contraints et puisqu'ils manquaient de cette énergie virile que Machiavel nomme la *Virtù*, ils ont demeuré dans cet état ainsi que leurs descendants. On comprend donc que du bien aristotélicien on peut se retrouver au mal rousseauiste.

C'est au vu de cette réalité essentielle que Machiavel fraye de nouvelles voies à son prince et aux dirigeants politiques. Sans être l'avocat du diable, il conseille au prince de tenir compte des circonstances dans l'action, d'agir dans les situations de commodité. Voilà ce qu'il mentionne pour un prince qui agit autrement : « Malheur à un prince dont les actions ne seront pas conformes aux exigences du temps. » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 174). On peut parler ici de dialectique de la *Fortuna* et de la *Virtù*. La *Fortuna* se présente en tant que l'ensemble des circonstances historiques ou la force imprévisible tandis que la *Virtù* se révèle comme la prévisibilité de l'imprévisible, c'est-à-dire la capacité d'adaptation ou celle qui consiste à émoussiller cette force imprévisible et à la rendre avenante.

On retient donc que l'un des moyens efficaces pour la conquête et la conservation de la souveraineté de l'État, c'est d'avoir un dirigeant charismatique, plein de *Virtù*, c'est-à-dire, un centaure chiron. Celui qui sait articuler la manière de l'homme et de la bête être dans l'action politique. Aussi, un État, pour garantir sa souveraineté au-delà de cet aspect, a besoin de bonnes lois et d'une armée citoyenne revigorée. Telle sera l'analyse du point suivant.

1- 2- De l'institution de bonnes lois et d'une armée nationale pour le bonheur des citoyens

Après avoir examiné les différents types d'États et montré par quels moyens on peut les acquérir et les conserver, Machiavel expose de façon générale ce qui

pourrait arriver à chacun de ces États en ce qui concerne l'attaque et la défense. Il fait prendre conscience au chef d'État qu'il est nécessaire de fonder son État sur des bases solides et inébranlables. Dans le cas contraire, il ne peut éviter d'être déchu. C'est cette réalité essentielle qui lui faire dire que « les principaux fondements qu'aient tous les États, tant nouveaux qu'anciens ou mixtes, sont les bonnes lois et les bonnes armes » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 117). Selon le philosophe machiavélien, la loi et la force sont deux moyens complémentaires pour la défense de l'État. Toutefois, chez lui, la force prime sur la loi. Tandis que la force est propre aux bêtes, la loi est perçue comme un instrument pour les hommes. Autrement dit, parler de l'homme selon le Florentin, c'est parler de l'ordre légal et des sentiments moraux. Le prince est tenu de prendre cela en considération pour mener à bon port la *res publica*.

Les lois politiques machiavéliennes nous prescrivent d'agir dans le sens de la valorisation de la dignité humaine, du respect de la liberté et des droits de l'homme. Les passions doivent être réfrénées par des lois et des institutions solides qui étouffent l'ambition, les désirs prédateurs et la folie des grandeurs. La loi en tant que leitmotiv de la liberté recommande à chaque citoyen de mesurer la portée de ses actions selon les valeurs étatiques. Parce que sans le respect de cette exigence comme le dit André Comte-Sponville, le « vivre (n'a plus de sens). » A. Comte-Sponville, *La plus belle histoire du bonheur*, 2004, 9). La loi dont il est question chez Machiavel, contrairement à ce que pensent bons nombres de personnes, ne dispense ni le législateur ni le prince que dans les cas de circonstances imprévisibles et inéluctables qui les libèrent de leur responsabilité. Le Florentin fustige tout pouvoir politique qui met en mal l'autorité légale dans seul but d'assouvir les intérêts personnels de la classe dirigeante. C'est en foi de cela qu'il affirme « qu'il est du plus mauvais exemple dans une république que faire une loi et de ne pas l'observer ; et d'autant plus, lorsqu'elle n'est pas observée par son auteur. » (N. Machiavel, « Discours sur la première décade de Tite-Live », in *Oeuvres*, 1996, 265). On comprend pourquoi, la loi dans son mode de fonctionnement ne doit pas donner le privilège à aucune des classes de ses citoyens de s'approprier impunément les droits et les fortunes des autres. La loi est donc l'une des conditions de base qu'il faut pour maintenir le pouvoir et pour vivre sans contrainte et sans

répression en société. Cependant, la loi seule ne suffit pas, il faut qu'elle soit maintenue par la force.

La force que préconise Machiavel pour garantir la souveraineté de l'État aussi bien intérieurement extérieurement, se fonde sur les armes propres. Cela laisse transparaître en filigrane deux problèmes que nous nous proposons d'examiner : quelle appréciation faut-il donner au sujet des armes propres et sur quoi reposent-elles réellement ? Dans cette perspective, questionner en direction de la valeur des armes, très discutées à l'époque de Machiavel, apparaît indispensable, en ce sens que les armes mercenaires supplantent, en ce moment, les autres sur les champs de bataille. Comme le note Machiavel : « Car à présent, la ruine de l'Italie n'est causée par rien d'autre que pour s'être pendant nombre d'années reposée sur les armes mercenaires. » (N. Machiavel, *Le Prince* 1992, 118).

Machiavel estime que les armes mercenaires, naturellement dichotomiques aux armes propres, ne constituent pas, en dépit des victoires ponctuelles, un organon politique sûr, elles ne sont pas d'une efficience indiscutable. Il montre que tout « État fondé sur les troupes mercenaires n'aura jamais stabilité ni sécurité. » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 117). La raison en est que ces soldats sont sans unité, perfides de gain, indisciplinés, infidèles. Si elles arrivent à s'imposer sur le champ de bataille, le prince se trouve ainsi condamné à subir leur diktat et à dépendre d'elles pour se maintenir au pouvoir.

Machiavel pose le principe que tout État, monarchique ou république, a besoins des équipements juridiques et défensifs très efficaces et bien adaptés. Pour ce faire, l'armée nationale ou les armes propres dont le principe sacro-saint repose sur la loi sont caractérisées par la discipline, le civisme, l'humanisme et la bienveillance. Si la liberté constitue l'élément tant recherché par les peuples, dans ces conditions, nous pouvons dire avec Machiavel que ce sont les armes et la discipline militaire qui peuvent assurer cet avantage. Ce paradigme est l'épine dorsale de toute armée républicaine : quelles que soient les lois, elles ne peuvent être bonnes que par une armée citoyenne. Ce qui compte pour elle, c'est « la volonté de subordonner les intérêts particuliers aux biens publics, le désir de combattre la corruption, la tyrannie et

l’ambition, enfin, d’atteindre à la gloire et à l’honneur (...) pour son pays. » (Q. Skinner, *Machiavel*, 2001, 18. Il en découle l’idée que les forces nationales sont investies de plusieurs missions qui riment avec la quête du bien commun, c’est-à-dire de l’intérêt général. Elles doivent être porteuses de valeurs susceptibles de faire le bonheur des citoyens. C’est en cela la souveraineté de l’État devient une réalité effective.

II- Le machiavélisme à l’épreuve de l’actualité politique des états africains

2-1- De la dépendance occidentale à l’autodétermination des États africains

Entendons par la dépendance occidentale, l’attitude qui consiste à demander toujours de l’appui aussi bien au plan politique qu’économique à l’Occident. Machiavel, dans le cadre de l’Italie pendant la Renaissance, dénonçait dans son ouvrage *Le Prince* cette attitude qui consiste à recourir toujours aux puissances étrangères. À ce propos, il a pu mentionner ce qui suit : « Il faut qu’un prince sage se fonde sur ce qui est sien, non sur ce qui est à autrui. » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 140). Renvoyant cela dans le contexte africain actuel, Samba Diakité, montre qu’il serait difficile aux Africains « qui courrent le risque de penser qu’il suffit de tendre la main pour obtenir une vie meilleure. » (S. Diakité, *politiques et identité. Des liaisons dangereuses*, 2014, 46). En effet, la main qui demande est toujours en dessous de celle qui donne, signe d’humiliation et de faiblesse, d’irresponsabilité et de l’auto-réduction. Depuis le crépuscule des temps coloniaux, la quasi-totalité des États africains a été gouvernée par les élites qui n’ont vraiment songé au grand bonheur des gouvernés. Ils ont été incapables d’ambitions prospectives du continent. Ces dirigeants se sont davantage préoccupés d’eux-mêmes que des objectifs généraux à visée collective. Ce manque de volonté politique les a transformés en de véritables mendians et marionnettes des Occidentaux.

Conséquemment, ces dirigeants politiques sont obligés de s’incliner devant les recommandations occidentales même si elles leur sont défavorables. Les exemples que nous pouvons citer sont entre autres, les déchets toxiques déversés dans le district d’Abidjan le 26 Août 2006, sans traitement aucun dont les conséquences ont été

graves dans le paysage socio-politique. De même, le principe de souveraineté des États africains connaît un achoppement de taille avec le principe d'ingérence de la communauté internationale. Dès lors, l'indépendance est devenue une dépendance puisqu'il n'y a pas de volonté politique ou de réflexion endogène prospective permettant d'amorcer le développement par une synergie d'actions. Tous les États africains sont démembrés les uns des autres, et pris individuellement, leurs peuples sont divisés également.

L'Afrique constitue aux yeux de l'Occident, le meilleur marché de consommation au plan mondial. Il est possible de traduire cela avec un certain humour que les africains sont les « receveurs universels ». Dans cette perspective, comment concevoir un véritable développement si tant est que la grande partie de nos consommations vient de l'extérieur et qu'on ne produit rien ou fort peu de choses ? L'ancien Président du Burkina Faso, Thomas Sankara s'en est pris à cette pratique qu'il juge de complexe d'infériorité. Pour être soi-même, il faut aimer ce qui vient de soi. À cet effet, il a exigé à un moment donné de son histoire le port des vêtements traditionnels pour la fonction publique burkinabè.

Ce révolutionnaire burkinabé réalisa qu'on ne peut entreprendre aucun projet de développement sur base de réflexion exogène ou occidentaliste. Son fameux « consommons l'africain », apparaît comme le mot d'ordre recommandant aux africains de faire preuve de responsabilité devant les situations endogènes sans tendre toujours la main à l'Occident. Malheureusement, pour des raisons d'intérêt particuliste dont font preuve les dirigeants africains, ce message n'a pas reçu d'écho. Le 29 juillet 1987, Thomas assista à Addis-Abeba aux travaux de la vingt-cinquième conférence du sommet des pays membres de l'OUA. Pour témoigner de la mauvaise volonté politique des dirigeants africains, il y délivre le discours ci-après : « Monsieur le Président, combien sont-ils les chefs d'État qui sont ici présents alors qu'ils sont dûment appelés à venir parler de l'Afrique pour l'Afrique ? » (Thomas Sankara : Discours historique sur la dette- Numerama, in <http://www.numerama.com/120169-t-thomas-sankara-discours-historique-sur-la-dette-html>, consulté le 07 Décembre 2017 à 10h15mn). Ce discours de Thomas Sankara témoigne de la mauvaise

foi de certains responsables politiques africains qui refusent de se porter présents dans les réunions à portée continentale.

L’irresponsabilité des africains se montre aussi à travers les procédés d’accession au pouvoir. Il est de notoriété qu’en Afrique, aucun pouvoir ne se maintient que par l’approbation des dirigeants occidentaux. Tous les dirigeants africains se servent de l’Occident pour se maintenir au pouvoir. Ainsi, pouvons-nous exprimer en termes de pessimisme que l’Afrique est encore sous le joug de l’impérialisme que cet énoncé de l’article 3 de la charte impérialiste confirme bien : « Tout pouvoir, dit-il, dans les pays du tiers-monde émane de nous, qui l’exerçons sur les dirigeants qui ne sont que nos marionnettes. Aucun organe de tiers-monde ne peut s’en attribuer l’exercice. » M. SAKI, « Petition LA CHARTE DE L’IMPERIALISME ou “La Charte de la Servitude” », in <http://www.petitionpublique.fr>, consulté le 8 Mars 2018 à 8h42mn. En clair, il faut entendre par là, que tout pouvoir en Afrique qui oppose la moindre résistance aux injonctions des Occidentaux perd ipso facto sa légitimité, sa légalité et disparaît du coup. Le cas de Thomas Sankara en 1987 et plus récemment de Muhammad Kadhafi l’illustrent fort bien. Toutes les décisions africaines qui ne reçoivent pas l’aval des grandes puissances sont nulles et de nul effet.

Du point de vue culturel, l’Afrique perd progressivement ses valeurs originelles au profit de celles dites occidentales. Aujourd’hui nous assistons à la légitimation des relations homosexuelles (les woubis), du mariage aux couples de sexes identiques également appelé « mariage pour tous ». Ce phénomène explique un décalage du point de vue historique des valeurs africaines et même de l’humanité. On comprend, dès lors, que ce choix ne témoignerait que l’avènement d’une société dépravée et encombrée de futilités.

En 2013, face à la déclaration du Président américain suite à la légalisation du mariage de sexes identiques par le parlement américain, l’ancien Président de Zimbabwe, Robert Mugabe s’en est pris à la cour constitutionnelle des États-Unis : « On a ce Président américain, dit-il, Obama dont le père est africain, qui refuse de nous aider si on ne reconnaît pas l’homosexualité. Mais lui, est-il né d’une relation homosexuelle ? (...) Non à John et John, et non à Marie et Marie » (Le dictateur

zimbabwéen Robert Mugabé s'en prend à Barack Obama », in <http://www.lexpress.fr/actualité/monde/afrique/l-homophobie>, consulté le 12 Septembre 2018 à 22h43mn) Cette tentative de résistance du Président zimbabwéen peut prêter à sourire, car, elle exprime en quelque sorte, une lueur à l'horizon où l'Africain affirmera son identité et sa liberté. Nous concluons pour dire qu'il y a une tâche énorme à remplir de la part des Africains, d'une réinversion des pratiques politiques au miroir du philosophe machiavélien. Ainsi, quelles sont les recettes de cette philosophie pour la rédemption de l'Afrique ?

2-2- De la nécessité de l'unification de l'Afrique pour de nouvelles stratégies de défense territoriale

Cette analyse part du constat plus qu'évident de la souffrance de l'âme africaine, prise entre le marteau du colonisateur et l'enclume de la bureaucratie prédatrice locale, du vide idéologique et de l'absence du réalisme en ce qui concerne le projet de société et de modèle de développement en Afrique. Et cela se montre par l'adhésion totale actuelle des gouvernements au néolibéralisme ou aux lois du marché, avec un bilan non satisfaisant en termes de développement humain et social. C'est ce que semblent témoigner les propos d'Ousmane Mbaye :

De la théorie de l'avantage comparatif au concept de développement intégré, suivi de la stratégie des Programmes d'ajustement structurel (PAS), l'Afrique subsaharienne aura donc été, depuis près de cinquante ans, le champ d'expérimentation des politiques, projets et programme de développement initiés sous les auspices des institutions de Bretton Woods. (O. Mbaye, « Afrique & histoire », in <https://www.cairn.info/revue-afrique-et-histoire-2009-1-page-291.htm>, consulté le 14 Janvier 2021).

Les raisons qui expliquent ces échecs sont entre autres, historiques et actuelles, externes et internes, structurelles et conjoncturelles. Force est de constater que le continent africain a été en proie à une logique d'exploitation par les occidentaux depuis la colonisation. Ils imposent tout, de gré ou de force, aux africains : « La spécificité de l'Afrique réside certainement dans le fait qu'elle n'a jamais vraiment eu droit à la parole et que l'Occident, puisqu'ailleurs, s'est acharné à faire taire ceux qui y pensaient différemment et voulaient suivre une autre voie. » (A.C. Robert, *L'Afrique au secours de l'Occident*, 2006, 24). Entendons par là que depuis belle lurette, on assiste à un

processus de dévalorisation et d'artificialisation du continent africain qui le rend encore « plus spectatrice qu'actrice. » (Philippe Hugon, *Économie de l'Afrique* (4^e Edition), 2003, 102) dans le contexte international. Cette exploitation des Noires est rendue possible, nous semble-t-il, grâce à l'omniprésence des mécanismes de domination en sourdine comme l'instauration des langues étrangères (occidentales) dans le domaine de l'enseignement, l'usage du franc CFA comme le témoigne Yao Séraphin Prao, (Y. S. Prao, *Le Franc cfa, instrument de sous-développement*, 2012, 32) et la présence des bases militaires sous le prétexte fallacieux de l"opération Barkhane" en Afrique. L'exemple de la 43ème BIMA en Côte d'Ivoire est éloquent. Dans ce cas, la souveraineté serait fragile et non garantie puisque nous avons la présence d'une force étrangère qui maîtrise plus souvent notre territoire que nous-mêmes (H. Lopès, *Tribaliques*, 2002, 17).

Cela dénote à suffisance combien l'Afrique croule sous le poids prédateur de l'Occident. D'où le pari pour la récupération du projet machiavélien de l"unification de l'Italie" pour l'Afrique comme une alternative incontournable à la véritable indépendance totale et au développement durable de l'Afrique. Il s'agit pour nous de proposer le projet des États-Unis de l'Afrique. Machiavel avait compris cette nécessité dans le contexte de la décadence de l'Italie, victime aux exactions des puissances étrangères comme l'Espagne et la France à l'époque de la Renaissance. Bien que son idée n'a pas fait l'objet d'une attention particulière de la part de ses concitoyens de l'époque, elle est à la racine de la naissance du plus puissant des États des XX^e et XXI^e siècle, c'est-à-dire les États-Unis d'Amérique, dont les figures emblématiques furent Georges Washington, James Madison, Thomas Jefferson, Abraham Lincoln. En effet, selon Richard Bruce Berstein, à la suite de la guerre de sept ans contre la France et les Indiens la Grande-Bretagne sort victorieuse, mais profondément affaiblie et très endettée. Coincée parce qu'ayant un souci réel de trésorerie, elle envisage de se tourner alors vers ses colonies américaines qu'elle a libérées de l'impérialisme français afin que celles-ci supportent une part des frais occasionnés par la guerre. Cette mesure du Parlement britannique vise à alléger les taxes que la métropole est invitée à payer. À l'époque, l'attitude des colons semble étrange et insensée, d'autant plus qu'aucune des

colonies ne peut, individuellement, résister à la force de frappe britannique. Selon les dires de Berstein,

Pour la plupart des colons, les liens qui les rattachaient à la mère patrie sont plus forts que ceux qui les unissent aux colonies voisines ; par l'économie, la religion et même la langue courante, les treize colonies sont, en fait, fort différentes les unes des autres et se regardent avec une suspicion. (R. B. Berstein, *Thomas Jefferson*, 2008, 29).

Ce que révèle cette déclaration du Professeur en Sciences Politique à l'Université de New York, cette situation de division représentait un moyen privilégié pour les dirigeants britanniques d'asseoir leur domination sur les terres des Américains qui se regardaient en chiens de faïence. De plus, prises dans leur entièreté, elles ne font pas non plus le poids devant la mère patrie. Sur quoi faut-il compter pour défier la Grande-Bretagne ? Sur l'Eternel Dieu ou leurs capacités individuelles et collectives ?

Imprégnés du précepte machiavélien selon lequel, « Dieu ne veut pas faire toute chose pour ne point nous ôter le libre arbitre et une part de la gloire qui nous revient à nous. » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 178). Les Américains, épris de l'esprit de liberté et de la recherche du bonheur, comprennent que s'ils combattent la Grande-Bretagne en rangs dispersés, ils seront tous perdants. En bon réalistes, ils laissent de côté leurs différences pour ne considérer que leur communauté de destin, ce qui fait d'eux un peuple arc-en-ciel et indivisible. Selon Allan Nevins et Henry Steele Commager, à la suite de son accession au pouvoir, Thomas Jefferson prêta serment et, très simplement, prononça un des meilleurs discours qu'ait jamais prononcé un nouveau président, enjoignant les peuples à la solidarité, « qu'ils étaient tous des Américains et qu'à ce titre ils devaient tous s'unir pour la sauvegarde de l'Union, pour le bon fonctionnement du gouvernement représentatif et le développement des ressources nationales. » (A. Nevins et H. S. Commager, *Histoire des États-Unis*, Tome II, 1968, 38). Cette union sacrée qui débute avec le bras de fer entre les Américains et la métropole est ce qu'il convient d'appeler le "rêve américain".

Cette vision du vivre-ensemble les conduit à fonder une armée nationale conformément au précepte machiavélien, selon lequel « il est nécessaire, préalablement à toute autre chose, comme vrai fondement de toute entreprise, de se pourvoir d'armes propres, car on ne peut avoir ni plus fidèles, ni plus vrais, ni meilleurs

soldats. » (N. Machiavel, *Le Prince*, 1992, 179). L'objectif de cette coalition est de se protéger des imminentes attaques britanniques. Leur séparation avec la mère patrie s'exprime notamment à travers la Déclaration de leur indépendance en 1776 rédigée de main de maître par Thomas Jefferson. (R. B. Berstein, *Thomas Jefferson*, 2008, 45-46).

Ce projet a abouti progressivement à l'unification des États d'Amérique (États-Unis d'Amérique) et à son indépendance. L'Union Européenne, quant à elle, bien qu'elle ne s'est pas constituée autour d'un État central comme celui de l'Amérique, est en train de réaliser des exploits spectaculaires en termes de coopérations économiques, politiques, sociaux et sécuritaires en son sein.

Aujourd'hui, les États-Unis d'Amérique et l'Union Européenne sont incontestablement deux modèles de coopération au plan international. L'Unification des États américains leur a permis d'occuper une place prépondérante au plan international. Jusqu'à quand pour l'Afrique ?

Les États-Unis d'Afrique que nous proposons sous l'angle du philosophe machiavélien aux peuples d'Afrique, longtemps sous le joug infernal de l'Occident prendra une forme endogène et non européocentrique. Il s'agit de l'adoption d'un gouvernement continental, d'une politique étrangère et de défense commune, et la création des institutions financières africaines (Fonds Monétaire Africain, Banque mondiale Africaine), pour lutter contre le néocolonialisme et l'impérialisme dans le continent africain.

Notre projet est articulé autour d'un État africain unique dirigé par un président choisi par le Congrès africain pour une période de cinq ans renouvelables, disposant d'un vice-président, de ministres, d'une armée et d'une monnaie unique. Il est évident de constater que l'unité politique, économique, militaire et sociale est l'unique moyen de l'émergence de l'Afrique. Certes, la majorité des États africains ont d'ores et déjà fait des propositions pour évoluer vers une intégration politique plus forte, pour autant celles-ci ne correspondent pas encore à un État africain unique. Cette dernière est pour nous la forme achevée et parfaite de l'intégration africaine même si nous sommes convaincus que des objections seront émises à l'immédiateté de sa réalisation et aux nécessaires transferts de souveraineté par certains États membres.

En réalité, nous semble-t-il, les peuples africains avaient mis en marge les véritables bases endogènes, oubliant que le développement durable doit partir, dans une large mesure, des réflexions et des valeurs locales adaptées aux circonstances du continent. Mais, comme le fait remarquer Gonidec, l'éducation occidentale « a conditionné l'Africain et l'a préparé, non seulement à accepter, mais aussi à revendiquer le modèle du colonisateur. » (P.-F. Gonidec, *Les systèmes politiques africains*, 1970, 69). Il faut donc briser ces faux enseignements sans faux-fuyant pour favoriser l'unité politique, économique et culturelle du continent, comme l'unique condition de la libération de l'Afrique. C'est ainsi que l'expression l'union fait la force" pourra véritablement se promouvoir en Afrique.

Conclusion

L'idée de la dignité propre à l'espèce humaine constitue la base conceptuelle de justification de la philosophie politique de Nicolas Machiavel. Cette éthique politique qui implique en réalité, pour Machiavel, l'emploi de tous les moyens, légaux ou illégaux, dans la recherche de la souveraineté, est un véritable cadre de référence dans la définition de la vie politique. Le génie politique du Secrétaire florentin a été de penser l'organisation des sociétés politiques conformément à une morale qui tient compte des considérations de commodité (*Virtù*), dépassant ainsi le seuil des scrupules. Ses conseils aux dirigeants ne sont pas assumés pour autant à les encourager à exploiter leurs pouvoirs dans un but égoïste ou inhumain.

L'originalité de Machiavel, c'est d'avoir notamment appréhendé la souveraineté de l'État sous l'angle de l'auto-détermination, parce qu'on ne saurait bâtir une politique indépendante par le truchement d'un recours à l'étranger. La véritable souveraineté, c'est celle qui est fécondée sans l'apport des autres. C'est dire qu'au regard de l'état des lieux, tout porte à croire que la question de la *Virtù* est, en réalité, la trame de l'émergence d'une existence libre, stable conforme à la règle établie par une autorité ou par un peuple souverain. Partant de ce fait, il est possible d'avancer que c'est la théorie de l'efficacité politique qui est en mesure, de par son mode opératoire, d'apporter véritablement un sens aux questions relatives aux droits et libertés individuelles. Par voie de conséquence, les préceptes opératoires de la *Virtù*

vis-à-vis des questions en rapport avec la vie en société sont irréprochables, puisqu'ils permettent, théoriquement et pratiquement, d'avoir une lisibilité authentique des thématiques de la justice, des droits de l'homme et des peuples. Dans cette perspective, l'on peut croire que la vision de la *Virtù* machiavélienne est loin d'être un pamphlet immoral encore plus un procès contre l'autorité divine, puisque conçue dans la légitimité, ses clauses militent en faveur de la souveraineté et de la liberté des peuples.

Travaux cités

Attisso, Sassou Fulbert. *De l'unité africaine de Nkrumah à l'Union africaine de Kadhafi*, Paris, L'Harmattan 2008

Berstein, Richard Bruce. *Thomas Jefferson*, Traduction de Monique Berry, Paris, Nouveaux Horizons, 2008

Canto-Sperber, Monique. *L'idée de guerre juste*, Paris, PUF, 2011

Comte-Sponville, André. *La plus belle histoire du bonheur*, Paris, Éditions Seuil, 2004

Diakité, Samba. *Politiques et identité. Des liaisons dangereuses*, 2014, 46). Décembre 2017 à 10h15mn.

Gonidec, Pierre-François. *Les systèmes politiques africains*, Paris, L.G.D.J., 1970

Lecoutre, Delphine. « Vers un gouvernement de l'Union Africaine ? Maximaliste vs gradualistes », in <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere-2008-3-page-629.htm>, consulté le 23 Novembre 2022

Machiavel, Nicolas. « Discours sur la première décade de Tite-Live », in *Œuvres*, traduits de l'italien, présentés et notés par Christian Bec, Paris, Éditions Robert Laffont S. A., 1996

Machiavel, Nicolas. *Le Prince*, traduction d'Yves Lévy, Paris, GF Flammarion, 1992

Mbaye, Ousmane. « Afrique & histoire », in <https://www.cairn.info/revue-afrigue-et-histoire-2009-1-page-291.htm>, consulté le 14 Janvier 2021.

Mvelle, Guy. *L'Union africaine. Fondements, organes, programmes et actions*, Paris, L'Harmattan, 2007

Nevins, Allan. et Henry Steele Commager, *Histoire des États-Unis*, Tomme II, Traduction de Claude Lafarge, Paris, Nouveaux Horizons, 1968

Platon, *La République*, Introduction, Traduction et Notes par Robert Baccou, Paris, GF Flammarion, 1966

Prao, Yao Séraphin. *Le Franc cfa, instrument de sous-développement*, Paris, Harmattan, 2012

Robert, Anne-Cécile. *L'Afrique au secours de l'Occident*, Paris, Les Éditions de l'Atelier/Les Éditions Ouvrières, 2006

Rousseau, Jean-Jacques, *Du contrat social*, suivi de *Discours sur les sciences et les arts* et *Discours sur l'inégalité parmi les hommes*, Paris, Union Générale d'Éditions-10/18, 1973

Saki, Mireille. « Petition LA CHARTE DE L'IMPERIALISME ou “La Charte de la Servitude” », in <http://www.petitionpublique.fr>, consulté le 8 Mars 2018 à 8h42mn.

Skinner, Quentin. *Machiavel*, traduit de l'anglais et postface par Michel Plon, Paris, Éditions Seuil, 2001

« Thomas Sankara : Discours historique sur la dette- Numerama, in <http://www.numerama.com/f>

120169-t-thomas-sankara-discours-historique-sur-la-dette-html, consulté le 07 Dé

Thucydide, *La guerre du Péloponnèse*, traduit par Denis Roussel, Paris, G